

6 heures à perdre de Alex Joffé et Jean Le Vitte
(avec André Luguet, Denise Grey, Pierre Larquey,
Paulette Dubost...) 1947



Genre : le conte par *Excellence*

Scénar : « un jour, dans une gare internationale en Europe... », « Son Excellence » est attendue par des officiels, mais aussi par des policiers. Le film doit se passer en France puisqu'on annonce bientôt

que son train suivant a six heures de retard... Et la douane est de sortie ! Un homme contrarié par les uniformes choisit la personne qui a l'air la plus honnête du train, s'arrange pour lui refiler sa valise pendant qu'il s'enquiert des siennes, manque de bol, celles de la dame contiennent des devises non déclarées, à qui se fier ?! Pendant ce temps, les officiels prennent le monsieur pour la fameuse Excellence et le reçoivent en grande pompe. Il s'empresse de filer dès que possible mais dans la voiture se trouve aussi celle qui est censée être sa femme. Il se retrouve à habiter dans une maison dont il ne connaît même pas les propriétaires à fêter les noces d'argent de celui à qui il a emprunté l'identité. Mais pour six heures seulement, il faudra garder la montre à l'œil. Et se méfier des hommes patibulaires cherchant une enveloppe qu'il n'a bien sûr pas.

Si elle ne réunit pas tout à fait le gratin du cinéma français, cette comédie dramatique et première œuvre d'**Alex Joffé** (secondé à la réalisation par un certain **Jean Le Vitte**, scénariste entre autres de *O.S.S. 117 n'est pas mort* ou *La Cuisine au beurre* mais aussi réalisateur d'un autre film, *Kissss....*, sorti en 1971) est en fait un sacré bon film, festival d'allusions et de dialogues de qualité qui ne manquent pas de piment de temps à autre comme savaient si bien le faire les comédies d'avant. On passe un très bon moment avec **André Luguet** (vu dans [Le Dernier des six](#), il incarnera aussi le **Hugues de Bouville** de la version 1972 des *Rois Maudits* de **Maurice Druon** par **Claude Barma...**), ce fameux personnage malin pris pour un autre homme qui visiblement n'a pas l'autorité nécessaire pour faire se tenir ensemble sa famille aux membres le plus souvent turbulents, désagréables et égoïstes. Le voyageur de passage décide de rétablir l'ordre et de faire tomber les masques que certains portent au mépris des gentils, quand on a six heures à perdre, on peut se le permettre après tout !

Que les amateurs du cinéma de cette époque prolifique et haute en couleurs se rassurent, de nombreux visages connus des fanatiques de cinéma populaire sont bien sûr à l'affiche de ce conte moderne : **Denise Grey** (qui exercera quasiment jusqu'à son centenaire !), **Dany Robin** (*Cadet Rousselle*, [Les Drapeurs](#), *Les Mystères de Paris*, *L'Étau...*), **Paulette Dubost** (*Hôtel du Nord*, [Maigret tend un piège](#), [Le Chemin des écoliers](#), [Le Bossu](#), *Maigret voit rouge...*), **Pierre Larquey** (incroyable carrière de plus de deux-cents films, par exemple [La Tentation de Barbizon](#) dont nous parlâmes il y a peu !) et tout un tas d'autres dont, tout en bas de la liste pour le moment, on trouve les trublions **Jean Richard** (en sergent de ville, encore loin d'être inspecteur ou commissaire !) et [Louis de Funès](#) qui « joue » cette fois-ci le chauffeur de son excellence, que l'on voit à peine, comme son apparition dans son premier film évoqué ci-dessus. Et ce n'est qu'un début, on en passera des films, des bons et des moins bons, avant de s'apercevoir du talent de cet acteur déterminé à percer.

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.